

Réunion du Conseil d'administration du mardi 28 février 2017  
Relevé de décisions

**Administrateurs présents**

**Membres de droit :**

Madame Brigitte Mangeol  
Madame Nathalie Ethuin

**Administrateurs représentés**

**Membres de droit :**

Madame Nathalie Loiseau, *procuration à Brigitte Mangeol*  
Monsieur Olivier Duhamel, *procuration à Michel Lascombe*

**Personnalités extérieures :**

**Personnalités extérieures :**

Madame Audrey Linkenheld, *procuration à Michel Lascombe*  
Madame Agathe Doublet, *procuration à Brigitte Mangeol*

**Professeurs des universités :**

Monsieur Michel Lascombe

**Professeurs des universités :**

Monsieur Philippe Darriulat, *procuration à Anne Bazin*  
Monsieur Pierre Mathiot, *procuration à François Benchendikh*

**Autres personnels d'enseignement :**

Monsieur François Benchendikh  
Madame Anne Bazin  
Monsieur Cédric Passard  
Madame Cécile Leconte

**Autres personnels d'enseignement :**

Madame Elise Julien, *procuration à Cédric Passard*

**Personnels Biatss :**

Monsieur Jean-François Baton

**Etudiant-e-s :**

Madame France Quantin  
Madame Julie Bouchayer  
Monsieur Maxime Barbier  
Monsieur Théo Mannechez  
Madame Camille Sebire  
Madame Clara Le Guyader  
Monsieur Pierre Albisser

**Etudiant-e-s :**

Monsieur Robin Magisson, *procuration à Maxime Barbier*  
Monsieur Thys Sipma, *procuration à Camille Sebire*

**Assistent également à la séance à titre consultatif et invités permanents :**

Monsieur le recteur de l'académie de Lille, représenté par monsieur Manuel Hernu  
Monsieur Benoît Lengaigne, directeur  
Madame Chantal Figueredo, directrice générale des services  
Madame Isabelle Tavernier, agent comptable de Sciences Po Lille  
Madame Blandine Lenoir, responsable des affaires financières et techniques  
Madame Anne-Claire Beurthey, directrice du développement et des partenariats institutionnels  
Madame Emilie Decarne, présidente de l'Association des diplômés, *représentée par madame Marie Clergue*

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de monsieur Michel Lascombe, doyen d'âge.

## I. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 8 décembre 2016

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 8 décembre 2016, corrigé suite à deux observations, est approuvé à l'unanimité.

## II. Affaires financières

- Compte financier
- Exécution en termes d'emplois
- Exécution des autorisations budgétaires
- Equilibre financier
- Situation patrimoniale
- Bilan

Le président donne la parole à l'agent comptable qui en préambule, explique la mise en œuvre du Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Elle présente ensuite les éléments de la comptabilité générale en précisant que le résultat patrimonial est impacté par la reprise de la provision. Ainsi, le compte financier fait apparaître un résultat bénéficiaire à hauteur de 969 729,93 €.

Elle détaille ensuite le résultat budgétaire et indique que le montant des crédits de paiement est de 5 346 356,30 €, le montant des recettes encaissées est de 5 156 864,12 €, le solde budgétaire est de - 189 492,18 € et la variation de trésorerie est de - 584 195,82 €.

La responsable des affaires financières présente à son tour le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2016. L'examen de l'exécution budgétaire montre que les dépenses de fonctionnement par rapport à 2015 ont augmenté de 7 %. Les dépenses d'investissement passent de 260 011 € en 2015, à 1 469 618 € en 2016. Ces augmentations sont essentiellement liées au relogement.

Le budget a été réalisé à hauteur de 94 % par rapport aux prévisions en fonctionnement et à hauteur de 84 % par rapport aux prévisions en investissement (DBM comprise).

Par ailleurs, certaines dépenses prévues initialement en 2016 ont été reportées en 2017 comme la mise en place d'un accès badgé et l'aménagement d'un logement de fonction en bibliothèque.

### Examen des recettes de fonctionnement

Elles augmentent de 16 % et ont été réalisées à 99 % par rapport aux prévisions. En ajoutant la reprise de la provision de 1 000 000 € prévue pour le déménagement, les recettes s'élèvent à 6 412 296 €.

Les subventions de l'Etat augmentent de 63 % par rapport à 2015 et représentent 1 544 294 €. Les autres subventions et dotations augmentent de 37 % par rapport à 2015 et s'élèvent à 633 527 €.

Les ressources propres hors financements privés (*droits d'inscription et de concours, prestations de formation continue et autres, taxe d'apprentissage, dons des familles, autres produits de gestion courante et produits exceptionnels*) baissent de 1 % par rapport à 2015 et s'élèvent à 3 094 252 €.

Les recettes en droits d'inscription (reversement de l'Université du Kent inclus) baissent de 4 %.

Les recettes liées aux droits de concours augmentent de 4 %.

Les prestations de formation continue augmentent de 22 %.

Les recettes en taxe d'apprentissage augmentent de 1 %.

La quote-part des subventions d'investissement est de 140 223 €, s'y ajoute la reprise de la provision de 1 000 000 € pour le déménagement, soit un total de 1 140 223 €.

**Les recettes de fonctionnement compte tenu de la reprise de la provision de 1 000 000 € pour le déménagement sont en hausse de 37 % en 2016 par rapport à 2015.**

### Résultat de l'exercice et détermination du fonds de roulement global

Sans la reprise de la provision de 1 000 000 €, l'IEP dégagerait en 2016 un déficit de fonctionnement de 30 270 € ; avec la reprise de la provision, l'IEP dégage un excédent de fonctionnement de 969 730 €.

La capacité d'autofinancement est de 173 947 €.

Globalement le fonds de roulement baisse de 1 295 671 € en 2016. En 2015, il baissait de 468 962 €. Il s'élève à la clôture de l'exercice à 2 289 294 €.

**Le compte financier 2016 et l'affectation du résultat 2016 en réserve à hauteur de 969 729,93 € sont approuvés à la majorité absolue.**

#### Bilan des marchés sur l'exercice 2016

Une liste des marchés signés en 2016 a été distribuée aux membres du Conseil pour information. Ces marchés sont passés en commission d'appels d'offres avant la signature du directeur dans le cadre la délégation qui lui a été donnée par le Conseil d'administration.

### **III. Patrimoine et logistique**

#### ▪ Premier bilan d'emménagement

Le directeur souligne l'exploit d'un déménagement réalisé en 15 jours pendant la période des congés de Noël.

Il insiste sur le travail collectif et plus particulièrement l'investissement de certaines personnes présentes dans cette assemblée. Sur les questions de fonctionnement, il remercie la mairie d'avoir rapidement accédé à sa demande d'installation de plots à vélos et, de soutenir sa demande à la MEL du déplacement de la station VLille de la rue de trévis.

Il précise que le Conseil régional poursuit son travail de maîtrise d'ouvrage en nous accompagnant encore pendant un an dans le cadre de la garantie de parfait achèvement (GPA).

Aujourd'hui le règlement intérieur de l'école doit être adapté à notre nouveau fonctionnement sur deux bâtiments.

#### ▪ Bibliothèque et mise en place du plan bibliothèque ouverte (PBO)

Après un petit rappel sur le Plan Bibliothèque Ouverte (PBO), le directeur se félicite déjà de la fréquentation de la nouvelle bibliothèque tout en anticipant le risque de devoir refuser l'accès à des étudiants dès l'ouverture élargie prévue fin avril. Il explique que l'idéal serait de pouvoir récupérer les 3 étages du dessus représentant 2025 m2 et précise que si ces surfaces étaient mises à disposition de Sciences Po Lille, le montant des travaux à envisager serait de l'ordre de 3M d'€. Il revient sur les négociations qu'il a entreprises avec les acteurs concernés sans être aujourd'hui en mesure d'apporter de réponse au Conseil ni de propositions concrètes à lui soumettre.

### **IV. Ressources humaines**

#### ▪ Postes enseignant, enseignant chercheur et personnel administratif, techniques et des bibliothèques.

Un bref rappel de la campagne d'emplois 2016 est effectué par le directeur avant de présenter celle de 2017. La création des emplois de convergence ou (Fioraso) permet de réduire les inégalités entre les Sciences Po de région. Ainsi, nous avons obtenu 12 postes en 3 ans dont l'affectation a été décidée par l'école en fonction de ses besoins, ce qui a conduit à la répartition suivante :

- 2016 : création de quatre postes enseignants.
- 2017 : création d'un poste d'enseignant et de trois postes administratifs.

Le directeur présente ensuite le travail effectué sur les emplois 2017 en plus des 4 créations dont il vient de parler :

- Sur une enveloppe de 63228 € perçue au titre de l'augmentation des effectifs, la somme de 25 764 € a été utilisée pour restructurer des postes administratifs et les 37464 € restants pour venir augmenter notre subvention de service public (DGF) en raison de notre incertitude sur les coûts de fonctionnement des nouveaux bâtiments.
- Nous avons obtenu, au même titre que la convention signée entre les Sciences Po de Grenoble et Bordeaux et la FNSP, le transfert d'un poste de conservateur de bibliothèque, suite au départ en retraite de la directrice de la bibliothèque.
- La création d'un poste de coordinateur dans le cadre du plan PBO.

Un des enjeux de l'école est de diminuer la masse salariale des contractuels puisqu'elle repose sur nos ressources propres. Ce point a été souligné par le contrôleur budgétaire lors de la présentation du budget 2017, qui a insisté sur cette situation anormale et fragile.

Aujourd'hui, le budget consolidé de l'école approche les 10 millions d'euros.

## V. Etudes et scolarité

- Le calendrier de l'année universitaire 2017/2018 est présenté par le directeur des études qui fait remarquer les périodes d'enseignement équilibrées et une rentrée au 18 septembre.

**Ce calendrier est adopté à l'unanimité.**

- Participation financière des étudiants aux sorties pédagogiques

Il est proposé que lors des sorties pédagogiques les étudiants participent aux frais jusqu'à concurrence de 15 €.

**Cette proposition est adoptée à la majorité.**

- Modalités de remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits de scolarité s'appliquera aux étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sauf dans le cas de situations exceptionnelles laissées à l'appréciation du directeur de l'école.

**Ce remboursement tel que présenté est adopté à la majorité.**

- Modification du règlement de la procédure d'admission au cycle préparatoire à l'ENA

Cette modification concerne l'article 3, alinéa 2 « la note de présentation qu'ils comportent » est remplacée par « les deux notes qu'ils comportent ».

**Le règlement de la procédure d'admission au cycle préparatoire à l'ENA est adopté à la majorité.**

## VI. Réseau

- Conventions et règlements des concours commun 1A et 2A 2017

**Les conventions et règlements des concours communs 1A et 2A sont approuvés à la majorité.**

- Recrutement d'une chargée de missions - coordinatrice des actions du réseau des IEP

Le directeur indique que le réseau a procédé au recrutement d'une coordinatrice, chargée d'améliorer le fonctionnement du réseau. Elle doit notamment harmoniser et faciliter la circulation de l'information.

**La convention de recrutement est approuvée à la majorité.**

## VII. Programme de démocratisation (PEI)

- Proposition de modification de prise en charge des frais d'inscription (Première, Terminale Scientifique et Management).

Depuis 2007, cette inscription est fixée à 15 €. Son objectif est à la fois de limiter la désaffection des élèves et de contribuer aux coûts de fonctionnement du programme. En dix ans, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 10 et le nombre de programme par 7.

**Les frais d'inscription revalorisés à 20 € sont approuvés à la majorité.**

## VIII. Questions diverses et informations

- Information dossier IDEX/I-SITE

Le directeur rappelle les termes du projet IDEX et l'engagement des grandes écoles du Collégium. Il s'agissait du 4<sup>ème</sup> dossier déposé. Aujourd'hui, l'engagement sera-t-il identique pour un projet requalifié en ISITE ? La mise en œuvre de la fusion sera aussi une carte maitresse dans ce dossier.

- Proposition de modification de prise en charge des frais d'inscription à l'examen TOEFL et proposition de remplacement des libellés « père et mère » dans les formulaires administratifs.

Il est proposé de revoir le remboursement des frais d'inscription du TOEFL actuellement en vigueur dans le cadre de la CMI puisque les montants appliqués datent de 2008. Le directeur propose aux administrateurs de tenir compte de cette demande de réévaluation et de la lier à la CMI.

**Il recueille l'engagement du Conseil.**

Sur la question des libellés père et mère, il est décidé de revoir les formulaires administratifs de l'école et de remplacer ces libellés par Parent 1 - Parent 2.

Le président lève la séance à 19h54.